



ASUTGV

Compte rendu de l'Assemblée Générale de 2016

- 5 avril 2017 -

En présence de Pascal Brindeau, Maire de Vendôme, et Jérôme Lefer en charge des transports urbains à la mairie de Vendôme.

1- Rapport moral / rapport d'activité

- **Grille de dessertes**

Lors de la création de la gare, nous avions un train à l'aller et un au retour. Maintenant, nous avons 5 trains en matinée à l'aller pour Paris et 7 au retour du midi jusqu'au soir.

Pour l'été 2017, il n'y aura pas comme chaque année de trains supprimés à l'aller et au retour, le planning restant identique à celui de l'année.

Avancée importante : suite aux démarches renouvelées de l'Asutgv un train le dimanche matin sera mis en service dès le mois de juillet, à 7 h 41, ce que les membres considèrent comme une très bonne nouvelle.

Après environ 4 ans de travaux pour la mise en service de la ligne LGV Paris/Bordeaux, le cadencement retenu des trains sera le plus souvent à "41" à l'aller et « 35 » au retour de Paris. A noter également un dernier retour vers Vendôme à 20 h 54, ce créneau horaire avait également fait l'objet d'une demande de l'Asutgv auprès de la Sncf.

- **Relations avec la Sncf**

3 Réunions : 18 juillet 2016 (avec SNCF), 27 octobre 2016 (avec SNCF et filiale SNCF Gare et connexions) et 20 février 2017 (avec société Effia, gestionnaire du parking et Gare et connexions). Lors de la réunion d'octobre dernier la Sncf nous faisait part de la dégradation de la régularité des trains en 2016 par rapport à 2015.

Régularité en baisse : 80% des TGV arrivant à l'heure en septembre et 73% en octobre.

L'Europe imposant aux transporteurs la prise en charge des remboursements et indemnités en cas de retard le dispositif « G30 » permet le remboursement à partir de 30 minutes quel que soit le motif du retard de 25% du prix du billet avec une augmentation en fonction de la durée du retard.

Pour les abonnés inscrits au système "Ponctualité " de la SNCF, la règle reste la même.

En fin d'année 2016, 60% des abonnés sur Vendôme sont inscrits au système "Ponctualité ", qui permet d'avoir les indemnités enregistrées directement sur son compte personnel SNCF.

- **Les tarifs**

La mise en place du forfait annuel a permis un nivellement des tarifs par la sncf.

Aujourd'hui, en annuel, un seul tarif pour ceux qui optent actuellement. Il persiste encore un autre tarif plus bas pour ceux qui avaient un forfait mensuel avec palier avant la mise en place de l'annualisation.

Il n'y pas eu d'augmentation en 2016. Nous n'avons pas eu d'information à ce jour sur une éventuelle augmentation des tarifs pour juillet prochain.

- **Souplesse d'accès à bord**

La possibilité d'acheter des billets à tarif réduit avec un forfait échu ne s'applique que pour les possesseurs d'un forfait mensuel et uniquement valable pour une durée de 2 mois après la fin de ce celui-ci.

La souplesse des trains encadrants (1 heure avant ou après le départ) s'applique aussi bien pour les titulaires de forfait mensuel qu'annuel.

- **Accès parking**

Avant les travaux, le parking pouvait recevoir 465 véhicules. Les travaux de novembre 2016/janvier 2017 ont accru la capacité du parking de 130 places.

La mise en place des barrières et badges d'accès est effective mais, à ce jour, pas encore en fonctionnement normal. Beaucoup de contre-temps et d'aléas de la part du prestataire Effia qui s'est montré peu généreux en ce qui concerne les informations. Nous notons et déplorons ce fait ainsi que l'augmentation du tarif du parking. Le fonctionnement des barrières semble être dépendant de la lecture des plaques d'immatriculation (véhicules individuels ou bus). Mais la caisse fonctionne bien.....! L'Asutgv souhaite que Effia incite le paiement du parking à la caisse plutôt qu'aux bornes de sorties afin de réguler au mieux le trafic.

Les barrières arrêt-minute ont été partiellement dégagées (demande des usagers car inutiles et surtout empêchent d'ouvrir les portières à gauche ! ainsi que de la Mairie pour le passage des bus).

Un utilisateur du parking vélos nous signale que celui-ci est utilisé par les motos. Nous demanderons donc à la SNCF de poser un panneau à cet endroit, spécifiant que l'usage est exclusivement réservé aux vélos.

- **Transports collectifs/Bus**

La municipalité avait demandé une sortie spécifique "Bus" mais comme cela n'était pas possible techniquement, Effia avait prévu un dispositif de lecture des plaques minéralogiques pour les bus (et aussi les taxis). Ce dispositif a été étendu aux véhicules particuliers.

La Mairie et l'ASUTGV ont demandé ainsi un emplacement pour un troisième bus en raison de la dangerosité actuelle du stationnement d'un bus dans la voie de sortie.

Un courrier a été adressé à la SNCF afin d'accélérer l'aménagement.

La municipalité a recensé 55 personnes environ utilisant les bus. Les comptages sont effectués régulièrement.

Parking extérieur et sécurisation : La municipalité a bien effectué une sécurisation des accès parking extérieurs gratuits qui semble satisfaisante. La demande de l'Asutgv est d'améliorer l'éclairage en particulier un peu avant le passage piéton.

Il reste à envisager le chemin à proximité de la route assez boueuse les jours de pluie (véhicules embourbés). Monsieur le Maire Pascal Brindeau s'engage à communiquer dans les 2 mois le chiffrage du coût, version calcaire ou version goudronnage pour améliorer cette voie (en partie dépendant de Villiers), coût approximatif 80K€ en bitume, 20/25K€ en calcaire.

- **Dispositifs SNCF**

Les 2/3 des abonnés de Vendôme ont opté pour le forfait annuel.

La dématérialisation du forfait est réelle pour le mensuel mais pas encore pour l'annuel (il faut souvent présenter sa carte de forfait pour justifier de son identité (photo sur la carte).

L'Astgv attire l'attention sur les billets prim' qui, s'ils concernent une autre personne que le titulaire de la carte Grand Voyageur, doivent obligatoirement être au nom de la personne qui voyage (à commander uniquement par téléphone).

Concernant le système de covoiturage iDVROOOM mis en place par la SNCF, aujourd'hui 97 membres sont inscrits et 26 trajets sont proposés. La SNCF fournira prochainement des statistiques plus fines.

La Sncf a mis dernièrement en place une offre avantageuse pour les étudiants.

- **Services en gare**

Embellissement du passage souterrain d'accès avec des expositions photos variées, pas uniquement au moment des promenades photographiques).

A Paris, l'accueil embarquement a été mis en place depuis le 4 avril 2017.

A Vendôme, le problème d'information est récurrent (sur les panneaux d'info qui ne sont pas lisibles car en trop petits caractères). Il n'y a pas selon nous d'utilisation optimale des écrans vidéo.

- **Communication Asutgv avec les navetteurs**

L'asutgv déplore encore et toujours l'absence d'un panneau qui lui serait attribué pour relayer les informations.

Des navetteurs présents lors de notre AG soulignent qu'ils n'ont eu connaissance de l'existence de l'asutgv que parce qu'ils ont lu le tract les conviant notre réunion annuelle.

L'asutgv doit donc se manifester plus souvent, par exemple avec la diffusion de tracts et du navetteur.

2- Bilan financier 2016

Charges d'exploitation		Produits d'exploitation		
Boite postale	82,80	Report résultat	2509,63	
Assurance Gan	154,69	Caisse au 31.12.2016	102,00	
Frais annexe AG/Réunions 2016	172,00	Adhésions	548,00	
TOTAL DEPENSES	409,49	Total recettes	3159,63	
Résultat excédentaire	2750,14			

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

La cotisation est maintenue à 12 € pour l'année 2017.

Bureau de l'ASUTGV :

Actuellement : Stéphane Adam, Sylvie Cantau (excusée), Nicole Trentesaux (excusée), Agnes Artis, Patrick Chiron (excusé), Thierry Briffault, Rémi Comba, Stéphane Bretonneux, Jérôme Vorgeat

Un nouveau membre : Madame Frédérique Pointeau

Le bureau est désormais composé de 10 membres.